COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	5 janvier 2021	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	*5 janvier 2021*	Nombre de conseillers présents	20
Date d'affichage du compte-rendu	10 janvier 2021	Nombre de votants	21

--*-*-*

L'an deux mille vingt et un, le 12 janvier à 17 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, BUELO Maxime, MAZIER Laetitia, LECHEVALLIER Sandrine, MAZELINE Alain, LEPINGARD Séverine, BEDOUIN Jean-Pierre, FOLLIOT François, HERVIEU Régine, LEMERAY Véronique, SOPHIE Gérard, BOURDIER Nicolas, MARESCQ Anita, GODEFROY Patricia, DUBOURG Thierry, DUBOURG Guillaume, Charline MAQUEREL

Absents excusés : François STREIFF ayant donné procuration à François FOLLIOT
Sylvain LESENECHAL, Marie BOUSSARD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : GODEFROY Patricia

--*

L'ordre du jour :

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance.

2°) Approbation des comptes rendus du 8 et 18 décembre 2020

3°) Maison tertiaire – Lot 3 étanchéité – Choix de l'entreprise

4°) Gestion du Personnel – Note jointe

5°) Signalétique – Equipements sportifs – Saint lo Agglo.

6°) Remboursement assurance

7°) Bail professionnel – Maison de santé

8°) Demande de subvention – CFA cotes d'Armor

9°) Questions diverses

Mr le Maire formule ses vœux de bonne et heureuse année aux conseillers municipaux.

Mr le Maire propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

Avenant à la convention de mise à disposition de la compétence « Assainissement »

Tarification entrée spectacle du 14 mars 2021

Ces ajouts sont acceptés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

--*

1°) Désignation d'un secrétaire de séance.
Le conseil municipal désigne GODEFROY Patricia comme secrétaire de séance.

2°) Approbation des comptes rendus du 8 et 18 décembre 2020

Les comptes rendus des 8 et 18 décembre 2020 sont approuvés à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

3°) Maison tertiaire – Lot 3 étanchéité – Choix de l'entreprise

Mr le Maire rend compte de l'analyse des offres réalisée par les membres de la commission d'appel d'offre concernant la re consultation du lot 3 Etanchéité.

Marché estimé par l'architecte 34 000 euros HT
L'entreprise MARIE TOIT : 49 822.76 € HT
L'entreprise HOUSSET LECHEVALIER : 37 378.61 € HT

Les membres de la commission d'appel d'offres ont retenu l'entreprise HOUSSET LECHEVALLIER.
Le Conseil municipal émet un avis favorable à ce choix et charge Mr le Maire ou ses adjoints de signer les actes correspondants.

4°) Gestion du Personnel

Afin de préparer les départs (retraite et mutation) de 2 agents au service technique, Mr le Maire propose de réorganiser le service de la manière suivante :

- Remplacement par voie interne des agents avec un temps plein pour le poste actuellement à temps partiel, et mettre fin aux renforts de personnel de mai à septembre.
- Acter la possibilité de recruter des emplois d'été en juillet et aout, permettant à des jeunes résidant sur la commune de Thèreval d'être accueillis.

Après avoir échangé, à l'unanimité, les membres du conseil municipal décident

De créer un poste d'adjoint technique de 35 heures par semaine au compter du 1er mai 2021

De créer un poste d'agent de maitrise de 35 heures par semaine au 1er juillet 2021

Une fois la validation des services de la préfecture

La Suppression du poste d'adjoint technique de 19 heures par semaine à compter du 1er juin 2021

La Suppression du poste existant d'adjoint technique 35 heures au 1er aout 2021

5°) Signalétique – Equipements sportifs – Saint lo Agglo.

Mr le Maire explique que Saint lo agglo s'est engagée dans l'implantation d'une signalétique sur les sites et bâtiments communautaires, répondant à une exigence d'information et d'orientation des usagers. Une gamme de mobiliers (totem, monomât, bi-mât) a été conçue pour répondre aux différents besoins et contextes. Saint lo agglo prend à sa charge l'étude, la fabrication et la pose du mobilier.

Afin d'équiper d'une signalétique le centre sportif « Joelle Villain » et le Stade « Terrain annexe », il convient de passer une convention avec les services de Saint lo agglo.

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent la convention et chargent Mr le Maire ou un adjoint à signer la convention.

6°) Remboursement assurance

Mr le Maire fait part d'un remboursement de Groupama de 18.58 euros correspondant à la résiliation du contrat pour la remorque vendue.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le remboursement et chargent Mr le Maire de procéder à son encaissement.

7°) Bail professionnel – Maison de santé

Mr le Maire informe ses collègues que Mr Duchatel s'associe avec Mme MUNOZ ABDELKADER pour exercer leurs fonctions de kinésithérapie à la maison de santé. Il convient donc de rédiger un avenant au Bail Professionnel au nom de Mr Renaud DUCHATEL et de rédiger un nouveau Bail Professionnel au nom de Mme MUNOZ ABDELKADER Alejandra à compter du 1er janvier 2021 répartissant le loyer et les charges entre eux deux.

Loyer : 257.32 euros HT/mois soit 308.78 euros TTC/mois chacun.

Charges : 69.33 euros HT/mois soit 83.20 euros TTC/mois chacun.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la modification et chargent Mr le Maire ou ses adjoints à signer l'avenant n°1 pour Mr Renaud DUCHATEL et rédiger un bail Professionnel au nom de Mme MUNOZ ABDELKADER Alejandra dans les conditions citées ci-dessus.

Mr le maire fait également par d'une demande d'installation d'une pédicure/podologue dans les prochains mois, suite au transfert de Mme LEBARBEY Clémence. Les membres du conseil municipal émettent un avis favorable à cette nouvelle demande.

8°) Demande de subvention – CFA cotes d'Armor

Mr le Maire fait part d'une demande de subvention émanant du CFA cotes d'Armor pour la participation à l'effort entrepris pour l'insertion des jeunes à hauteur de 50 euros par jeune.

Un étudiant de la commune est accueilli actuellement dans ce centre.

Après avoir échangé, les membres du conseil municipal par 2 voix Pour, 3 Abstentions, 16 Contre, de ne pas verser une subvention au Centre de Formation des côtes d'Armor.

9°) Avenant à la convention de mise à disposition de la compétence Assainissement.

La convention qui nous lie avec les services de Saint lo agglo depuis 2014, pour l' « Assainissement », est caduque depuis le 31/12/2019. Dans l'attente d'une nouvelle convention, les services de Saint lo agglo proposent de rédiger un avenant pour reconduire l'attribution jusqu'au 30 juin 2021.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent l'avenant et chargent Mr le Maire de le signer.

10°) Tarification spectacle du 14 mars 2021 - salle du Triangle

Il est rappelé qu'une régie pour les spectacles de la salle du Triangle a été créée, mais pour le spectacle « La route des airs » qui aura lieu le dimanche 14 mars 2021, le prix de l'entrée doit être arrêté de la façon suivante :

Tarif adulte : 10 euros

Tarif enfant : 5 euros.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe donc le tarif du billet d'entrée de ce spectacle à 10 euros par adulte et 5 euros par enfant.

11°) Informations diverses

Demande de mutation acceptée pour l'agent COLARD Marc vers la commune de Marigny.

Population INSEE au 1er janvier 2018 : 1837 habitants

Classe numérique : L'académie de normandie rend réponse à la demande de subvention pour la classe numérique de la 4ème classe à l'école de la chapelle enjuger. Le projet n'a pas été retenu.

Un investissement de 6 152.19 euros TTC a été réalisé par la commune pour ce projet.

COVID : L'Association des maires nous a interrogé sur l'utilisation de la maison de santé

Fin de séance 18h50

DUBOURG Thierry		MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie	Absente
BUELO Maxime		FOLLIOT François	
HERVIEU Régine		LEMERAY Véronique	
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	
MAQUEREL Charline		GODEFROY Patricia	
STREIFF François	Absent ayant donné procuration à François FOLLIOT	BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	
LESENECHAL Sylvain	Absent	DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			